

## Faculté de philosophie et lettres



### THEA2210 Méthodologie de la recherche en arts du spectacle: principes de la rédaction du mémoire

[15h] 1.5 crédits

Cette activité se déroule pendant toute l'année

**Enseignant(s):** Serge Goriely  
**Langue d'enseignement :** français  
**Niveau :** Deuxième cycle

#### Objectifs (en termes de compétences)

Ce cours vise, parallèlement à la supervision scientifique assurée par le promoteur, à rendre l'étudiant capable de mener à bien la réalisation de son mémoire, en s'appuyant sur une méthodologie de recherche adéquate pour les arts du spectacle et en gérant au mieux les aspects rédactionnels du travail demandé.

#### Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours est conçu selon une alternance entre les apports théoriques fournis par l'enseignant et des échanges à propos des travaux intermédiaires réalisés par les étudiants (échanges collectifs ou individualisés).

#### Résumé : Contenu et Méthodes

Parmi les questions méthodologiques seront envisagées, entre autres : la détermination du projet de recherche et la formulation d'un protocole, la récolte des informations, leur conservation et leur traitement (techniques d'interviews, d'enquêtes, gestion d'un fichier bibliographique,...). Parmi les questions d'ordre rédactionnel, une attention particulière sera réservée à la capacité de synthèse, à la position du scripteur par rapport aux thèses qu'il convoque et à la rédaction des points stratégiques du travail : introduction, conclusion.

On veillera à établir une méthodologie respectueuse des références et intuitions propres aux praticiens des arts du spectacle.

#### Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

L'évaluation est fondée sur la participation des étudiants en séance et sur la qualité des travaux intermédiaires demandés : élaboration d'un protocole de recherche, d'un fichier bibliographique, analyse critique d'un mémoire existant, rédaction d'échantillons de texte.

#### Autres crédits de l'activité dans les programmes

<b>THEA22</b>	Deuxième licence en arts du spectacle	(1.5 crédits)	Obligatoire
---------------	---------------------------------------	---------------	-------------